



# Courégant. Pas de concours de chasse sous-marine

Dimanche devait se dérouler, à partir du port du Courégant, une compétition de chasse sous marine, qualificative pour la Breizh Cup et la Coupe de France, organisée par le Royale Club Subaquatique d'Étel (RCSE). Une lettre du président du RCSE, Martial Josso, annonçant cette compétition au président de l'Association des pêcheurs plaisanciers du Courégant, Bernard Brezulier, avait mis le feu aux poudres. Ce dernier avait aussi tôt répondu pour exprimer son opposition et appelé à manifester.

## « Devant le fait accompli »

« Un regroupement de tant de chasseurs massacre les fonds marins, ces méthodes sont d'une autre époque. Les autres fédérations ont abandonné ces manifestations. Nous mêmes ne faisons plus de concours de pêche, ce n'est pas pour voir d'autres compétiteurs détruire notre environnement. Vous m'avez mis devant le fait accompli huit jours avant, dans ce cas, il n'y a pas de discussion possible. Le port ne vous sera pas ouvert. »

La menace a été prise au sérieux



Les pêcheurs plaisanciers réunis autour du président Bernard Brezulier, sur le port du Courégant pour manifester leur opposition à la compétition de chasse sous marine.

La quinzaine de manifestants, des pêcheurs plaisanciers du Courégant, de la Sonalom, Fort Bloque, Larmor, soutenus par la FNPP, ont tenu les chasseurs sous-marins à l'écart du Courégant. Ils n'ont néanmoins pas su si la RCSE avait finalement organi-

se sa compétition ailleurs.

« La mer appartient à tout le monde, mais on se doit de préserver la ressource. Dans notre fédération, nous sommes contre les concours de pêche », a souligné Pascal Baudoin, président départemental de la FNPP.